



Groupe de travail 1: FAO Vision et programmes de la FAO

Pour le Groupe de travail 1, il y a 60 activités à réaliser immédiatement, 17 ont été achevées, 3 sont suspendues/supprimées, 40 sont en cours et 0 n'ont pas encore débuté.

(3.1) Stratégie et priorités

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Les trois objectifs définis par les États Membres (éradication de la faim et de la malnutrition, contribution de l'agriculture au développement économique et social et gestion durable des ressources naturelles pour l'alimentation et l'agriculture) doivent être les objectifs ultimes présentés dans le cadre hiérarchique logique de l'analyse des objectifs et moyens pour la FAO (3.1)

(3.2) Coopération technique à l'échelle régionale et nationale – Pays partenaires

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Dans la mesure du possible, il faudrait se concentrer sur des pays partenaires qui s'engageraient à travailler sur un certain nombre de thèmes en s'efforçant à la fois de mieux utiliser les ressources de la FAO et de rendre positif l'impact pour les pays concernés. Ces travaux coïncideront naturellement avec le cadre national sur les priorités à moyen terme et être alignés le plus possible avec les priorités du système des Nations Unies telles que spécifiées dans le PNUAD. Accorder la priorité aux pays les moins avancés d'Afrique surtout concernant l'éradication de la faim et de la malnutrition et la promotion de la croissance économique et de la création d'emplois

(3.2) Coopération technique à l'échelle régionale et nationale – Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Le rôle des cadres nationaux sur les priorités à moyen terme devrait être souligné et fortement intégré avec le principe d'unité d'action au sein du système des Nations Unies retrouvant leur vocation première pour constituer une série évolutive de priorités nationales sur lesquelles la FAO accepte de travailler avec le pays à moyenne échéance. Les cadres seraient conçus sur la base d'un dialogue avec le gouvernement, avec d'autres membres de la communauté internationale et, le cas échéant, avec des interlocuteurs situés en dehors de la sphère étatique. Ils devraient correspondre aux points forts de l'Organisation et être promus par la représentation de la FAO sur le terrain plutôt que par des équipes de planification au siège ou dans les bureaux régionaux (3.2.A)

(3.2) Coopération technique à l'échelle régionale et nationale – Équipes régionales et sous-régionales de soutien

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Les équipes régionales et sous-régionales de soutien devraient fonctionner comme une seule entité, fournissant une assistance directe aux pays membres en mettant l'accent sur les domaines où l'Organisation possède un avantage comparatif, notamment dans le domaine normatif. Le programme de travail des équipes serait établi avec les pays de la sous-région concernée. Les membres des équipes cesseraient de faire rapport séparément aux différents départements et divisions techniques (3.2.B)

(3.2) Coopération technique à l'échelle régionale et nationale – Programme de coopération technique (PCT)

Situation: activité achevée

Le Programme de coopération technique (PCT) devrait continuer à être un programme axé sur les demandes des pays, dans le contexte des priorités d'ensemble de l'Organisation et des cadres nationaux approuvés sur les priorités à moyen terme. Les fonds devraient être stabilisés à leur part actuelle du budget global et le programme ne devrait pas davantage servir de fonds de réserve que ne le font les autres programmes techniques de la FAO. Des montants indicatifs devraient être attribués à chaque région et les pays concernés devraient en être informés. Pour garantir la souplesse, les restrictions relatives à l'utilisation d'experts internationaux devraient être levées. Les approbations devraient être du ressort du représentant permanent, sans obligation d'en référer au Siège. Les projets du PCT devraient spécifier les résultats recherchés et les effets attendus et ils seraient soumis à des vérifications *a posteriori* et à des évaluations (4.13.C)

(3.3) Gestion du savoir – Vision stratégique

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Mettre au point une vision stratégique axée sur des domaines spécifiques d'accès aux connaissances, en accordant une attention particulière aux questions suivantes:

- a) questions de propriété intellectuelle et besoins des pays les plus pauvres
- b) évaluation de la valeur des matériels et collaboration avec des moteurs de recherche pour faciliter le repérage des informations de qualité
- c) disponibilité de matériels dans des langues autres que l'anglais
- d) dialogue avec d'autres prestataires de services de coopération technique (y compris du secteur privé).



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(3.4) Sensibilisation et communication – Directives pour la stratégie	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
La stratégie devrait: a) mobiliser les ressources de l'ensemble de l'Organisation au service de campagnes ciblées b) faciliter la communication intégrée de messages plus détaillés et d'informations sur les politiques techniques en créant une convergence autour d'un nombre limité de thèmes ou d'objectifs centraux pour les activités de promotion, qui devraient dans toute la mesure possible coïncider avec les thèmes prioritaires d'ensemble de l'Organisation c) établir un solide partenariat avec les organismes basés à Rome pour envoyer des messages fondamentaux communs, en unifiant la Journée mondiale de l'alimentation, le TeleFood et le Programme des Ambassadeurs autour de cet objectif commun. (3.4.A) Voir également recommandations 5.4 et 5.10	
(3.4) Sensibilisation et communication – Décision sur l'élargissement auprès du grand public	Situation: Suspendu/supprimé
Décider s'il y a lieu de poursuivre et d'élargir les activités de promotion auprès du grand public en l'intégrant davantage à la stratégie globale de communication ou s'il faut les abandonner. Si la FAO devait élargir ses travaux dans ce domaine, il faudrait créer une fondation séparée de la FAO, libre des procédures administratives de la FAO et entièrement autonome financièrement après deux exercices biennaux. Si cette fondation n'a pas pleinement pris pied et n'est pas autonome après ces quatre années, le projet serait abandonné (3.4.B)	
(3.5) Statistiques et données de base – Réexamen des besoins	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Réexaminer les besoins statistiques pour le XXI ^e siècle et déterminer la meilleure façon d'y parvenir. Ce réexamen devrait être largement ouvert à la participation des usagers et commencer par les besoins d'information et examiner si les données peuvent être rationalisées ou s'il faut de nouvelles données, ou de nouvelles agrégations de données.	
(3.6) Systèmes d'information et publications – Publications imprimées	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Mettre à la disposition des pays les moins avancés une grande quantité de publications imprimées en raison des problèmes persistants que ces pays connaissent en matière d'accès à Internet et d'informatisation (3.6.A)	
(3.6) Systèmes d'information et publications – Politique linguistique	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Approfondir les modalités de mise en oeuvre de la politique linguistique: concorder un budget pour chaque langue pour que, dans le cadre de cette enveloppe, un groupe d'utilisateurs décide de l'affectation des fonds pour la traduction, en plus de la traduction des documents de réunion (3.6.B)	
(3.7) Soutien à l'investissement	Situation: activité achevée
Si le Centre d'investissement doit continuer à fonctionner, une nouvelle stratégie doit être rédigée en termes clairs pour préciser le rôle de l'Organisation dans l'aide apportée aux pays pour qu'ils puissent définir leurs propres priorités, approches et plans d'investissement notamment pour les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). L'objectif de la FAO devrait être d'établir des partenariats entre les pays, les IFI et d'autres donateurs pour améliorer les stratégies d'investissement et les politiques de mise en oeuvre (3.7) (3.7)	
(3.7) Soutien à l'investissement – Nouveaux accords avec les IFI	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
De nouveaux accords avec les IFI devraient être conclus si le Centre d'investissement doit maintenir des relations avec elles et un soutien extrabudgétaire à long terme devrait être recherché pour compléter les affectations du budget ordinaire afin de fournir une assistance directe aux pays	
(3.7) Soutien à l'investissement – Approches intégrées	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Appliquer des approches intégrées allant au-delà du Centre d'investissement et ses modalités actuelles de fonctionnement. Il faudra notamment accorder une attention prioritaire aux besoins à plus long terme des pays en particulier en ce qui concerne les possibilités et les contraintes d'ordre technique ou liées aux politiques économiques, sociales et institutionnelles qui influent sur le potentiel d'investissement	
(3.7) Soutien à l'investissement – FIDA	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Agir au niveau politique pour instaurer une collaboration forte avec le FIDA afin de lui fournir des contributions au plan technique et en matière de politique ainsi que les compétences et la présence de la FAO dans les pays pour permettre au FIDA de devenir un partenaire stratégique des pays (3.7.A)	
(3.7) Soutien à l'investissement – Banque mondiale	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Comme les prêts de la Banque mondiale à l'agriculture continuent à augmenter, lier les partenariats de la FAO au niveau national aux possibilités de prêt de la Banque (3.7.B)	



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(3.7) Soutien à l'investissement – Banque africaine de développement

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Établir des relations stratégiques appropriées avec la Banque africaine de développement, qui compte étendre considérablement son rôle dans l'agriculture et le développement rural de l'Afrique (3.7.B)

(3.7) Soutien à l'investissement – Hauts fonctionnaires

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Recruter du personnel expérimenté ayant les compétences voulues de manière à maintenir la qualité des contributions de la FAO aux investissements dans les zones émergentes qui créent de l'emploi par une augmentation de la valeur ajoutée et au travail qui se fait en amont en matière de politiques d'investissement et de mobilisation des bailleurs de fonds. (3.7.C)

(3.8) Soutien dans les situations d'urgence – Stratégie sur les fonctions d'intervention d'urgence

Situation: activité achevée

Formuler et faire approuver par les organes directeurs une stratégie globale pour définir et obtenir un mandat clair sur les fonctions d'intervention d'urgence qui sont l'un des atouts de la FAO. Une telle stratégie devrait être dynamique et être réexaminée périodiquement par les organes directeurs. Il faudrait se concentrer sans équivoque sur les grandes urgences pour lesquelles la FAO peut intervenir en partenariat avec des tiers et optimiser ses avantages comparatifs

(3.8) Soutien dans les situations d'urgence – Gestion des urgences dues aux ravageurs des plantes

Situation: activité achevée

Poursuivre l'élargissement des capacités de la FAO dans le domaine de la gestion des urgences dues aux ravageurs des plantes (en particulier les acridiens) et renforcer la capacité actuelle en matière de maladie animale

(3.8) Gestion des situations d'urgence dues aux ravageurs des plantes – Rôle de la FAO dans les situations d'urgence

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Il faut examiner systématiquement les rôles de la FAO dans le domaine des urgences (de la mobilisation des ressources à l'exécution en passant par la planification et la coordination) afin d'en évaluer l'efficacité et l'impact tout en tenant compte de leur interdépendance. Les domaines où des améliorations sont nécessaires sont les procédures opérationnelles, l'engagement des ressources humaines nécessaires et le recours aux fonctionnaires et consultants, la priorité accordée aux urgences de grande envergure et les informations sur les bénéficiaires, le ciblage et l'utilisation qui est faite des produits de la FAO, et les demandes de financement appelant une aide différenciée pour assurer la durabilité

(3.10) Production végétale et protection intégrée

Situation: activité achevée

Mettre au point un programme plus étoffé sur la nutrition des plantes et l'horticulture urbaine et périurbaine à petite échelle, ou, après une certaine période, mettre fin au programme (3.10). (3.10)

(3.10) Production végétale et protection intégrée – Activités conjointes du Service des cultures et des herbages et du Service des semences et des ressources phylogénétiques

Situation: activité achevée

Les activités du Service des cultures et des herbages et du Service des semences et des ressources phylogénétiques devraient être fusionnées afin d'améliorer les synergies et d'utiliser plus efficacement les ressources (3.10.A)

(3.11.A) Élevage – Conditions préalables

Situation: activité achevée

Cibler le travail, comme condition préalable, sur les domaines suivants: a) politiques sectorielles et gestion en faveur des pauvres, b) santé animale (incidences sur les pauvres, les économies nationales des pays en développement et les risques pour la santé animale et humaine à l'échelle planétaire), c) questions ayant trait à l'élevage et à l'environnement.

(3.11.B) Élevage – Retrait des travaux sur l'élevage de la Division AGE

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Cesser de financer la plupart des activités de la Division mixte FAO/AIEA relatives à l'élevage. Si nécessaire, nouer un partenariat en dehors de la Division mixte pour élaborer les kits Elisa. Voir également recommandations 3.13 et 6.11

(3.13) Activités conjointes avec l'AIEA

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Vu les contraintes budgétaires actuelles, cesser les allocations de ressource à ces activités conjointes (3.13)



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(3.13) Activités conjointes avec l'AIEA – Synergie et partenariats

Situation: **Progresse normalement/en cours (vert)**

Lorsqu'il existe de fortes synergies, ces activités conjointes peuvent toutefois être reprises sous forme de partenariats dans le cadre des programmes correspondants de la FAO. Voir également recommandations 3.11.B et 6.11

(3.15) Pêches – Stratégie pour les activités dans le secteur des pêches

Situation: **Progresse normalement/en cours (vert)**

Élaborer une stratégie cohérente pour les activités dans le secteur des pêches, axée sur la formulation de politiques intégrées et sur les besoins en matière de données à l'échelle mondiale. Le concept du poisson de « l'eau à la table » devrait jouer un plus grand rôle dans le développement des moyens d'existence en créant des emplois en dehors des activités de capture, dans la pisciculture et la production à valeur ajoutée. Le travail de la FAO ne doit pas porter sur la technologie de détail mais sur les systèmes, la législation et les approches qui soutiennent ce processus de développement, tout en sauvegardant la justice sociale, la santé et l'environnement.

(3.16) Forêts – Comité sur la stratégie forestière

Situation: **activité achevée**

Élaborer une stratégie, comme décidé lors de la dernière session du Comité des forêts, pour faciliter une approche intersectorielle plus intégrée et mettre l'accent, de manière continue mais sélective sur les partenariats. Les activités devraient être présentées sous forme de cadre logique correspondant aux trois objectifs du Cadre stratégique et il conviendrait de définir les principaux domaines où seraient concentrées les ressources parmi les priorités d'ensemble du programme.

(3.17) Soutien institutionnel au développement agricole – Développement du secteur agroalimentaire

Situation: **Progresse normalement/en cours (vert)**

Compte tenu des efforts récents déployés par la FAO pour travailler de manière plus intégrée au développement du secteur agroalimentaire (et sous réserve de la disponibilité de ressources) ce programme devrait être poursuivi pour une durée de trois-quatre ans, puis une évaluation indépendante rigoureuse devrait être réalisée. La FAO devrait veiller à ce que ses efforts s'intègrent avec ceux du FIDA, du BIT, de l'ONUDI et du CCI en accordant une attention particulière à l'Afrique afin de réaliser un grand programme sectoriel commun sur les agro-industries. Concentrer les travaux sur les mesures favorisant la création d'emploi et de revenu, y compris le financement, le régime fiscal, l'accès aux marchés et les normes (commerce équitable, agriculture biologique, protection des travailleurs, surtout des enfants). Si l'évaluation précitée constate qu'il n'existe pas de stratégie claire et de programme conjoint, ce domaine d'activité devrait être abandonné (3.17.C)

(3.18) Nutrition

Situation: **Progresse normalement/en cours (vert)**

Évaluer de façon plus systématique et différenciée les besoins des pays membres en développement en matière d'appui aux politiques économiques, sociales, alimentaires et nutritionnelles. Une plus grande clarté à ce sujet permettrait aussi d'intensifier les partenariats et de mieux répartir les tâches dans tous les aspects de la formulation de politiques, notamment avec l'IFRI et les organismes internationaux de produits (3.18)

(3.18) Nutrition – Nutrition comme partie intégrante des politiques alimentaires

Situation: **Progresse normalement/en cours (vert)**

Accorder une attention accrue à la nutrition comme partie intégrante des politiques alimentaires et de réduction de la vulnérabilité alimentaire, en mettant davantage l'accent sur la compréhension des causes profondes de la malnutrition et de la sous-alimentation. Les activités nutritionnelles devraient être pleinement intégrées aux politiques; mettre fin aux travaux sur les jardins familiaux qui sont désormais réalisés par de nombreuses organisations; considérer que l'éducation et la nutrition dans les écoles et la nutrition communautaire peuvent être mieux réalisées par d'autres organisations, en particulier l'UNICEF; mettre un terme à d'autres travaux sur la composition des aliments. (3.18.A)

(3.19) Intégration des considérations de parité hommes-femmes et habilitation des femmes – Priorité à la parité hommes-femmes

Situation: **activité achevée**

Attribuer à la parité hommes-femmes un certain rang de priorité dans l'attribution des fonds réservés à l'action interdisciplinaire et à l'action visant à favoriser la réalisation des trois objectifs des pays membres (3.19.A)

(3.19) Intégration des considérations de parité hommes-femmes et habilitation des femmes – Coordonnateurs pour les questions de parité

Situation: **Progresse normalement/en cours (vert)**

Pour les coordonnateurs chargés de la parité hommes-femmes, il faudrait prévoir des critères de sélection et un mandat clair inclus dans la description d'emploi ainsi que l'expérience nécessaire (3.19.B)



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(3.19) Intégration des considérations de parité hommes–femmes et habilitation des femmes – Formation du personnel	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
La formation en matière de parité hommes–femmes et d'habilitation des femmes devrait bénéficier d'une priorité renouvelée en accordant une priorité particulière aux représentants de la FAO et aux coordonnateurs chargés de la parité hommes–femmes (3.19.C)	
(3.19) Intégration des considérations de parité hommes–femmes et habilitation des femmes – Partenariats	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Étudier les possibilités d'une intensification des partenariats avec d'autres organisations (3.19.D)	
(3.20) Gestion de l'environnement et des ressources naturelles – Biodiversité des cultures	Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)
La biodiversité des cultures et l'accès à cette biodiversité devraient rester une priorité. Toutefois les points forts de la FAO et le poids relatif des activités concernant la biodiversité des races animales autochtones sont moins évidents (3.20.D)	
(3.20) Gestion de l'environnement et des ressources naturelles – Partenariat avec le PNUE et le FEM	Situation: Quelques problèmes sérieux (rouge)
Les partenariats avec le PNUE et le Fonds mondial pour l'environnement (FEM) pourraient permettre de faire progresser plus rapidement les travaux de la FAO dans ces domaines.	
(3.21) Technologies de production, transferts et essais pilotes – Projets pilotes	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Utiliser de manière très sélective les projets pilotes lorsqu'ils répondent à une lacune avérée, lorsque l'attente de la part des décideurs est particulièrement forte après la fin du projet pilote, et lorsque les conditions sont réunies pour un élargissement éventuel des éléments qui ont fait leurs preuves pendant la phase pilote (3.21.B)	
(3.21) Technologies de production, transferts et essais pilotes – Programme spécial pour la sécurité alimentaire	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Combiner le programme spécial pour la sécurité alimentaire à un grand programme d'activité de l'Organisation visant à accroître la production, les emplois et les revenus dans l'agriculture compte tenu des leçons qui seront tirées des évaluations portant sur les programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire. Mettre fin aux projets isolés du TeleFood et utiliser les ressources obtenues lors des activités de collecte de fonds du TeleFood pour soutenir des domaines d'activité important. (3.21.C)	
(3.23) Politique et stratégie – Mettre en présence des experts techniques	Situation: activité achevée
Exploiter, pour les activités relatives aux politiques, un atout de la FAO qui est de pouvoir mettre en présence des experts techniques, des économistes et des sociologues (3.23.B)	
(3.23) Politique et stratégie – Activités relatives aux politiques	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Résoudre le problème de la fragmentation des activités relatives aux politiques. Les politiques touchant aux pêches, aux forêts et à l'élevage devraient continuer d'être traitées séparément, pour préserver l'intégration étroite dans leur secteur respectif (3.23.D)	
(3.23) Politique et stratégie – La nutrition dans les activités relatives aux politiques	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Intégrer la nutrition aux activités relatives aux politiques alimentaires et s'attacher à mieux comprendre les causes profondes de la malnutrition et de la sous–alimentation (3.23.E)	
(3.23) Politique et stratégie – Représentants de la FAO – Principaux interlocuteurs sur les questions relatives aux politiques	Situation: Suspendu/supprimé
Reconnaître les représentants de la FAO en tant que principaux interlocuteurs des pays sur les questions relatives aux politiques et les équiper en conséquence (3.23.G).	
(3.24) Renforcement des capacités	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Formuler une stratégie de renforcement des capacités après avoir évalué les besoins et capacités de pays se trouvant à divers stades de développement et dans différentes régions du monde. Elle reconnaîtra que le renforcement des capacités en dehors des services gouvernementaux n'était pas un domaine où la FAO bénéficiait d'un avantage comparatif (3.24)	



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(5.1) Stratégie de partenariat – gouvernance de l'agriculture – Stratégie de partenariat à l'échelle de l'Organisation	Situation: activité achevée
Mettre au point à l'échelle de l'Organisation une stratégie de partenariat afin de: i) créer une meilleure culture du partenariat au sein de la FAO en en faisant l'une des modalités de travail plutôt qu'une idée fugace et ii) encourager une approche plus stratégique et moins fragmentée pour la mise en place et l'évaluation des partenariats. Ces stratégies prendront également en considération un grand nombre de leçons générales tirées des partenariats de développement tentés au cours des dernières années.	
(5.2) Stratégie de partenariat – Processus des organes directeurs	Situation: activité achevée
Y compris les partenaires de la FAO dans les processus des organes directeurs, dans une plus large mesure, y compris la mise au point d'accords pertinents et nécessaires au regard du rôle de gouvernance mondiale de la FAO (5.2) (5.2)	
(5.3) Partenariat avec les Nations Unies	Situation: activité achevée
Faire en sorte que les partenariats de la FAO – accords de collaboration, mécanismes de coordination interinstitutions et interactions avec les organes intergouvernementaux des Nations Unies – contribuent à l'accomplissement de sa mission et donc de celle du système des Nations Unies dans son ensemble (5.3)	
(5.4) Partenariats avec les organisations basées à Rome	Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)
Renforcer davantage la coopération avec les trois organisations basées à Rome (5.4)	
(5.4) Partenariats avec les organisations basées à Rome – Fusion des services communs à Rome	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Les organisations ayant leur siège à Rome devraient continuer à collaborer pour créer, par fusion, des services communs à Rome, y compris, dès que possible, les applications des technologies de l'information et des communications se prêtant à une prise en charge commune, comme la plateforme du système de gestion de la bibliothèque et, par la suite, la planification des ressources. (5.4.A). Voir également la recommandation 8.19	
(5.4) Partenariats avec les organisations basées à Rome – Partenariats stratégiques et programmatiques	Situation: activité achevée
Entreprendre – avec l'encouragement des organes directeurs – des efforts plus ambitieux dans le cadre de partenariats stratégiques et programmatiques (5.4.B)	
(5.4) Partenariats avec les organisations basées à Rome – Stratégie conjointe en matière de communication et de promotion avec le PAM et le FIDA	Situation: activité achevée
Définir une stratégie conjointe en matière de communication et de promotion avec le PAM et le FIDA (voir également la recommandation 5.10) (5.4.C) Voir également recommandation 3.4	
(5.6) Partenariat avec le SMIAR	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Mettre au point une coalition véritable pour l'agriculture, le développement durable et la disponibilité et le transfert des connaissances en collaboration avec le SMIAR (5.6)	
(5.8) Collaboration avec les ONG	Situation: activité achevée
Développer la collaboration avec les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales (5.8).	
(5.9) Collaboration avec le secteur privé	Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)
Établir un cadre stratégique et politique clair permettant de travailler et de forger des partenariats avec le secteur privé, notamment avec les petites et moyennes entreprises (5.9).	
(5.10) Communication et promotion	Situation: activité achevée
Préparer une stratégie institutionnelle de communication et de promotion en partenariat avec les principales parties prenantes de la société civile, du secteur privé, des médias et d'autres organisations de contrepartie (5.10). Voir également recommandation 3.4	



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(7.1) Cadre stratégique – Toute la gamme des produits de la FAO

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Élaborer une stratégie clairement énoncée couvrant toute la gamme des produits de la FAO jusqu'en 2015 au minimum, qui soit comprise et ratifiée par tous les membres et univoque dans sa description des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Les programmes existants qui ne seraient pas repris dans le Cadre stratégique seraient éliminés à moins que les organes directeurs n'en décident autrement (7.1) (7.1)

(7.2) Cadre stratégique – Thèmes prioritaires

Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)

Identifier, en interaction étroite entre le secrétariat et les membres, un nombre limité de thèmes techniques prioritaires soutenant chacun un ou plusieurs objectifs des États Membres. Les thèmes devraient être ciblés, l'intégrer des activités de plaidoyer, des travaux normatifs et des initiatives de coopération technique et avoir une durée d'au moins six ans (trois exercices biennaux). Une fois le maximum atteint, de nouveaux thèmes ne seraient pas ajoutés sans avoir éliminé ceux existants (7.2) (7.2)

(7.6) Mobilisation des ressources

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Mettre en place une stratégie cohérente et dynamique de mobilisation des ressources sur la base des thèmes prioritaires et des cadres nationaux sur les priorités à moyen terme (7.6)

(8.19.B) Évaluation et planification des risques – Couverture administrative

Situation: Suspendu/supprimé

Couvrir au minimum les activités de base sur les ressources humaines, l'état de paie, la gestion des bâtiments, les communications et les activités financières clés, y compris les comptes du terrain



Groupe de travail 2: Réforme de la gouvernance

Pour le Groupe de travail 2, il y a 14 actions à réaliser immédiatement, 3 ont été achevées, 2 sont suspendues/supprimées, 8 sont en cours et 1 n'a pas encore débuté.

(4.2) Confiance – Séminaires du Directeur général **Situation: Progresse normalement/en cours (vert)**

Le Directeur général et le secrétariat doivent poursuivre leur action d'information et de communication auprès des États Membres au moyen de séminaires et de groupes consultatifs (4.2.B)

(4.7) Rôle de la Conférence – Date de la Conférence **Situation: Progresse normalement/en cours (vert)**

Faire preuve de plus d'efficacité et d'efficience dans toute décision concernant le budget et les priorités globales de l'Organisation en: avançant la date de la Conférence à mai/juin de la seconde année de chaque exercice biennal pour que la Conférence se prononce sur le montant du budget et qu'un programme de travail plus détaillé puisse être soumis au Conseil en octobre ou novembre, ce qui entraînerait des gains d'efficacité majeurs et une exécution en douceur du programme de travail adopté. (4.7.C)

(4.13) Rôle des Conférences régionales – Gouvernance des Conférences régionales **Situation: Suspendu/supprimé**

Les conférences régionales devraient devenir partie intégrante du cadre de gouvernance de la FAO et, à l'instar des comités techniques, faire rapport à la Conférence sur les questions de gouvernance régionale et mondiale, et au Conseil sur les questions de programme et de budget, y compris les priorités identifiées à l'échelle régionale pour l'utilisation des ressources extrabudgétaires. (4.13.A)

(4.13) Rôle des Conférences régionales – Ordre du jour des Conférences régionales **Situation: Non évalué/non entamé**

Le Bureau régional devrait, en étroite consultation avec les gouvernements concernés, établir un ordre du jour ciblé et concret pour la conférence régionale, abordant les principales questions régionales. (4.13.B)

(4.13) Rôle des Conférences régionales – Résumés analytiques **Situation: Suspendu/supprimé**

Un résumé analytique détaillant les recommandations de toutes les conférences régionales, avec une indication claire des coûts et des priorités, devrait être préparé sous l'autorité du Président indépendant du Conseil suffisamment longtemps avant la Conférence et envoyé à tous les membres. Les présidents des conférences régionales ou leurs représentants devraient être présents aux sessions du Conseil et de la Conférence au cours desquelles leur rapport sera présenté et se tenir prêts à apporter d'éventuels éclaircissements. (4.13.C)

(7.3) Cycle du Programme – Sens d'initiative du Secrétariat **Situation: Progresse normalement/en cours (vert)**

Le secrétariat (pas nécessairement le Directeur général) devra ensuite tenir une consultation informelle active avec les principaux membres de l'organe directeur pour parvenir à un consensus sur ce programme. Une partie importante de ce processus est le travail en collaboration avec le Comité du Programme

(7.9) Vérification – Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'Organisation **Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)**

Préparer un cadre de gestion des risques pour l'ensemble de l'Organisation afin de structurer le plan de travail annuel ou biennal de la vérification des comptes, y compris le choix des domaines à vérifier. Accorder la priorité aux domaines où l'Organisation est particulièrement vulnérable. Si le Bureau de l'Inspecteur général ne dispose pas actuellement des capacités nécessaires pour de telles vérifications, il faudra les obtenir par contrat (7.9.A)

(7.9) Vérification – Comités de la vérification **Situation: activité achevée**

Reconstituer entièrement le Comité de la vérification des comptes sur la base de membres externes indépendants. Le Comité devrait conseiller le Directeur général mais aussi faire rapport directement aux organes directeurs. La composition de ce comité devra être approuvée conjointement par le Comité financier et le Directeur général. (7.9.B)

(7.9) Vérification – Accès de l'Inspecteur général au Comité financier **Situation: Progresse normalement/en cours (vert)**

Conformément aux recommandations du Corps commun d'inspection, les procédures actuelles de présentation de rapports devraient être ajustées afin de permettre l'accès direct de l'Inspecteur général au Comité financier (7.9.E)



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(7.9) **Vérification – Comité d'éthique** **Situation: Progresse normalement/en cours (vert)**

Mettre en place un comité d'éthique de la FAO ayant pour mandat l'examen indépendant de toute question d'éthique portée à son attention, y compris celles issues de vérification interne. (7.9.G)

(7.9) **Vérification – Examen extérieur par les pairs** **Situation: activité achevée**

Réaliser un examen extérieur par les pairs de la fonction interne de vérification de la FAO au moins tous les cinq ans (7.9.H)

(7.10) **Évaluation – Indépendance – Plans d'évaluation pluriennaux** **Situation: activité achevée**

Le chef de l'évaluation devrait préparer des plans d'évaluation pluriennaux à évolution continue en conservant le principe de l'intervention axée sur la demande, afin de garantir que l'évaluation satisfait aux besoins immédiats des organes directeurs et de la direction, tout en assurant la couverture de différents domaines de travail, qu'aucun élément important du travail n'échappe à l'évaluation indépendante à moyen terme et que les domaines à risque élevé sont évalués. Ces plans sont examinés et approuvés par les organes directeurs après une consultation appropriée, qui comprendraient la direction.

(7.11) **Évaluation – Financer les plans de base – Contribution obligatoire** **Situation: Quelques problèmes sérieux (rouge)**

Conserver un rôle de chef de file en demandant une contribution obligatoire d'environ un pour cent de la valeur de chaque contribution extrabudgétaire à des fins d'évaluation

(7.11) **Évaluation – Financer les plans de base – Évaluation des priorités** **Situation: Progresse normalement/en cours (vert)**

Continuer à attribuer une priorité élevée aux évaluations stratégiques de l'Organisation et continuer à assurer l'évaluation intégrale des programmes extrabudgétaires



Groupe de travail 3: Réforme des systèmes, culture et restructuration organisationnelle

Pour le Groupe de travail 3, il y a 43 activités à réaliser immédiatement: 11 ont été achevées, 6 sont suspendues/supprimées, 25 sont en cours et une n'a pas encore débuté.

(6.2) Groupe de travail sur le changement de culture

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Constituer un groupe de travail *ad hoc* chargé de diriger et de superviser l'élaboration d'un programme d'ensemble de changement de la culture institutionnelle dans le cadre du suivi de l'application des recommandations de l'EEI (6.2). Voir également la recommandation 8.1

(6.3) Répertoire interdépartemental des compétences – Annuaire de l'Organisation sur l'Intranet

Situation: Suspendu/supprimé

Établir un annuaire de l'Organisation, accessible sur l'Intranet, indiquant les responsables de travaux techniques d'importance critique et les responsables administratifs à l'échelle de chaque division. Dans un second temps, l'ensemble des membres du personnel de chaque division devrait figurer sur cet annuaire avec leur intitulé de poste. (6.3.A)

(6.3) Répertoire interdépartemental des compétences – Groupes de discussion informels

Situation: Suspendu/supprimé

Faciliter la création de groupes de discussion informelle par la mise en place d'un mécanisme simple permettant à quiconque ayant accès à l'Intranet de créer de tels groupes (6.3.B)

(6.3) Répertoire interdépartemental des compétences – Bulletin/page web

Situation: activité achevée

Créer un bulletin d'information et une page web du personnel, bien rédigé et strictement informel, contenant des nouvelles intéressant l'Organisation, le personnel, le personnel de direction et d'autres questions (6.3.C)

(6.4) Mesures rapides et transparentes

Situation: activité achevée

Soutenir les mesures rapides et transparentes relatives aux changements fondamentaux décrits par des actions immédiates prises par le Directeur général pour afficher sa volonté de procéder à ces changements et d'en être le fer de lance, tout en offrant une image plus ouverte et accessible. (6.4)

(6.5) Bonne pratique de gestion et de communication – Centre commun de perfectionnement des cadres

Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)

Élargir les cours du programme du Centre commun de perfectionnement des cadres par des cours réguliers destinés aux échelons supérieurs de la hiérarchie tout comme aux échelons moins élevés

(6.5) Bonne pratique de gestion et de communication – Ressources humaines

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Faire participer la fonction Ressources humaines comme partenaire stratégique à la planification et à la mise en oeuvre de la formation en tenant compte des besoins de chacun. Cela pourrait exiger une intensification des activités de formation ou de conseil au niveau de la gestion

(6.11) Départements des programmes techniques – Département de l'agriculture – Division mixte FAO/AIEA

Situation: Non évalué/non entamé

Supprimer l'actuelle Division mixte FAO/AIEA pour répartir ses fonctions entre des unités dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de l'élevage et de la production végétale. Voir également les recommandations 3.13 et 3.11.B

(6.15) Grades doubles et plafonnements – Chefs de Division D1/D2 et chefs de Service et d'Unité P-5/D1

Situation: Progresse normalement/en cours (vert)

Appliquer les grades doubles: D1 et D2 pour les chefs de Division et P5 et D1 pour les chefs de Service et d'Unité.



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(6.15) Grades doubles et plafonnements – Plafonnement du nombre de D1/D2 dans chaque département	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Fixer des plafonds pour le nombre de postes de grade D1 et D2 pour chaque département.	
(6.16) Travail interdisciplinaire – 5% du budget alloué aux Directeurs généraux adjoints pour le travail interdisciplinaire	Situation: Suspendu/supprimé
Une proportion relativement minime du budget ordinaire (par exemple cinq pour cent) devrait être répartie de façon à peu près égale entre les directeurs généraux adjoints chargés des activités techniques et des opérations régionales et nationales pour financer des incitations aux activités transversales et interdisciplinaires. Cela aiderait à concentrer les efforts sur les trois objectifs des pays membres et les cinq ou six thèmes prioritaires examinés au Chapitre 7	
(6.17) Départements des programmes techniques – Allocation de 10% du budget	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Pour l'essentiel, continuer à allouer les crédits budgétaires annuels aux chefs de division selon le principe de subsidiarité. Allouer toutefois aux Sous-Directeurs généraux jusqu'à 10 pour cent des allocations totales de chaque division technique pour faire face à des imprévus, tirer parti d'opportunités ou fournir des incitations et récompenses aux directeurs. Ces dotations spéciales doivent également être reconductibles, le report d'un exercice biennal à l'autre évitant les pressions pour des déboursments effectués à la hâte en fin d'exercice.	
(7.5) Formation – Ressources – Gestion axée sur les résultats	Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)
Examiner les activités de formation à la gestion axée sur les résultats d'organisations de référence et d'autres (y compris la formation par Internet à l'intention du personnel de terrain), choisir un modèle adapté et exiger les compétences voulues de tout le personnel oeuvrant à la planification et l'exécution du programme.	
(7.5) Formation – Ressources – Intégrer la gestion axée sur les résultats	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Intégrer les concepts de gestion axée sur les résultats dans des politiques et manuels.	
(7.7) Frais de soutien des projets – Examen périodique des coûts effectifs de soutien	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Maintenir le processus ordinaire d'examen périodique des frais de soutien des projets et d'adaptation des redevances.	
(8.1) Examen détaillé sur l'administration – Agence externe	Situation: activité achevée
Engager une agence externe spécialisée dans l'analyse institutionnelle et la réforme pour faciliter l'examen; cette agence externe ferait rapport au Directeur général adjoint ou à un Bureau remanié des stratégies, des ressources et de la planification intégré au Cabinet du Directeur général, et non pas au Département des services de soutien de l'Organisation, dont la création est proposée, car cela entraînerait des conflits d'intérêt	
(8.1) Examen détaillé sur l'administration – Examen	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Cet examen devrait se fonder sur les éléments suivants: a) la mise en oeuvre de la proposition de réforme du Directeur général afin de consolider et intégrer des fonctions administratives de base dans une perspective politique unifiée et d'une structure hiérarchique claire b) la modernisation de la Division de la gestion des ressources humaines; celle-ci réduira son rôle de facilitateur de processus et deviendra davantage un partenaire stratégique chargé de développer les stratégies de ressources humaines, de fournir des conseils et de soutenir les hauts dirigeants c) une rationalisation et une simplification maximales des règles et des procédures d) une délégation des pouvoirs basés sur le principe de subsidiarité e) une moindre utilisation des contrôles ex ante au profit des contrôles ex post f) des mesures incitatives destinées à encourager, reconnaître et récompenser les initiatives et les bonnes performances tant au niveau collectif qu'individuel g) un repositionnement des procédures administratives et des services de soutien, davantage axés sur le client	
(8.1) Examen détaillé sur l'administration – Processus	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
La démarche suivie devrait être de type consultatif, impliquant le personnel et la direction, sollicitant divers points de vue et diverses recommandations, de manière à ce que l'institution s'approprie la réforme tout au long du processus	



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(8.2) Aligner le recrutement, la formation du personnel et les critères de promotion – Profils d'âge	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Tenir compte de l'âge des employés de la FAO et assurer le renouvellement continu grâce au recrutement d'employés plus jeunes	
(8.2) Aligner le recrutement, la formation du personnel et les critères de promotion – Rotation du personnel	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Assurer la rotation des personnels techniques pour resserrer les liens entre le Siège et le terrain et renforcer les compétences des fonctionnaires. Tenir compte de l'expérience de terrain et de l'expérience régionale lors de la sélection de candidats à des postes de rang élevé	
(8.3) Modalités contractuelles	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Élaborer des modalités contractuelles répondant aux changements rapides de l'environnement dans lequel opère l'Organisation: plus de souplesse au niveau des effectifs afin de faire face à l'évolution des compétences techniques exigées et des zones géographiques concernées tout en proposant aux clients de la FAO des services de la meilleure qualité et les plus économiques possibles (8.3) (8.3)	
(8.3) Modalités contractuelles – Contrats d'appel	Situation: activité achevée
Il faudrait recourir plus largement aux contrats d'appel, tout en maintenant un équilibre judicieux entre ce type de contrat et le personnel permanent afin d'assurer la continuité des opérations et d'entretenir la "mémoire" de l'Organisation. Les contrats d'appel peuvent déboucher sur des relations de travail à plus long terme (8.3B)	
(8.4) Recrutement – Sélection des cadres	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Attribuer la responsabilité de la sélection des cadres et des fonctionnaires nationaux aux Sous-Directeurs généraux	
(8.5) Équilibre géographique et équilibre hommes-femmes – Objectifs au niveau des Sous-Directeurs généraux	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Les Sous-Directeurs généraux ou des responsables de niveau équivalent devront satisfaire à des objectifs généraux définis sur une base régionale large (pour l'équilibre géographique) et se fixer comme objectif à moyen terme que 35 pour cent des postes soient occupés par des femmes	
(8.5) Équilibre géographique et équilibre hommes-femmes – Rapports trimestriels	Situation: activité achevée
Faire rapport tous les trimestres au Directeur général sur la situation de chaque département, indiquant son évolution annuelle cumulée	
(8.5) Équilibre géographique et équilibre hommes-femmes – Initiatives de la Division de la gestion des ressources humaines	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
La Division de la gestion des ressources humaines devra établir une liste de candidats appropriés, en encourageant les jeunes cadres compétents et en menant des missions ciblées de recrutement et d'information	
(8.5) Équilibre géographique et équilibre hommes-femmes – Plan d'action sur la parité hommes-femmes	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
L'EEI accueille favorablement le Plan d'action sur la parité hommes-femmes actuellement élaboré, en particulier l'importance accordée à l'approche intégrée de recrutement et de fidélisation du personnel féminin, à l'aide de politiques permettant d'assurer un équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.	
(8.6) Suivi du comportement professionnel – Système d'évaluation du comportement	Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)
Appliquer la nouvelle approche de l'évaluation des performances (que l'EEI approuve sans réserve) le plus rapidement possible plutôt que d'opter pour une introduction progressive en raison de son rôle central dans la gestion axée sur les résultats, tout en reconnaissant qu'au cours de la première phase, des ajustements pourraient être nécessaires, tout comme un appui supplémentaire aux agents d'encadrement (Rec. 8.6.A)	
(8.6) Suivi du comportement professionnel – Représentants de la FAO – Processus à double sens	Situation: activité achevée
Pour l'évaluation des Représentants de la FAO, établir un processus à double sens, fondé sur le principe de l'examen par les pairs. Certains Représentants de la FAO seraient également amenés à évaluer leurs collègues du Siège, en particulier les directeurs de division leur fournissant des services. (8.6.D)	



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(8.8) Formation – Personnel – Ressources affectées à la formation	Situation: activité achevée
Accroître les ressources globales allouées à la formation (8.8.A)	
(8.8) Formation – Personnel – Équilibre au niveau de la formation	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Assurer un meilleur équilibre entre la formation aux langues et aux compétences bureautiques de base et celle portant sur le développement de la gestion axée sur les résultats, sur les activités techniques et d'appui aux projets (y compris analyse des questions de parité), la gestion des processus administratifs et opérationnels et la formation à l'encadrement destinée à doter les responsables de la FAO des compétences et capacités requises pour gérer leurs équipes et répondre avec flexibilité aux évolutions auxquelles la FAO doit faire face. (8.8.B)	
(8.8) Formation – Personnel – Allocations centrales à la formation	Situation: activité achevée
Conserver une enveloppe « centrale » afin de satisfaire aux besoins de formation prioritaires et stratégiquement importants (8.8.C)	
(8.10) Achats – Voyages	Situation: Suspendu/supprimé
Autoriser les Directeurs de division à approuver les voyages officiels et simplifier les preuves d'achat pour les billets achetés personnellement (8.10.C)	
(8.10) Achats – Preuves de voyage	Situation: Quelques problèmes mineurs (ambre)
Les contrôles liés aux preuves de voyage seraient également simplifiés (8.10.C)	
(8.12) Gestion des risques informatiques – Évaluation du risque pour les bureaux de liaison et les bureaux de pays	Situation: Suspendu/supprimé
Conduire une évaluation exhaustive des risques relatifs à la structure informatique dans les bureaux de pays et dans les bureaux de liaison (8.12.A)	
(8.13) Intégration complète des systèmes financiers – Rapports de gestion structurés et automatisés	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Élaborer un système automatisé structuré permettant de générer une série de rapports stratégiques satisfaisant aux besoins des différents responsables hiérarchiques et utilisateurs	
(8.13) Intégration complète des systèmes financiers – Site Internet des Représentants permanents	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Mettre à jour le site Internet des Représentants permanents de la FAO de manière à permettre une meilleure diffusion des informations stratégiques intéressant la structure de gouvernance de l'Organisation	
(8.14) Passage aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Profiter du passage aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour dégager des gains d'efficacité significatifs et améliorer l'efficacité de la comptabilité financière, de la gestion financière et des systèmes d'aide à la décision (8.14)	
(8.15) Gestion du risque financier	Situation: Suspendu/supprimé
Élaborer une stratégie institutionnelle de gestion du risque financier (8.15)	
(8.17) Report des fonds de roulement d'un exercice à l'autre	Situation: Progresse normalement/en cours (vert)
Outre les dépenses prévues pour le PCT et les comptes d'équipement et de sécurité, envisager la possibilité de reporter d'un exercice biennal à l'autre une part relativement modeste des fonds de roulement, ce qui permettrait d'assurer une saine gestion financière et de lisser les recettes et les dépenses. (8.17)	



Mise en oeuvre des actions immédiates avec descriptions

26.08.2008

(8.18) Financer intégralement les obligations de dépenses à la cessation de service – Obligations à long terme à la cession de services sous-financés **Situation: activité achevée**

Continuer à financer les obligations de dépenses à long terme sous-budgétisées au titre de la cessation de service, qui représentent actuellement environ 445 millions de dollars EU. Profiter de l'occasion du passage aux normes IPSAS pour engager un débat entre les États Membres et le secrétariat sur les différents moyens de traiter le problème. (8.18.A)

(8.18) Financer intégralement les obligations de dépenses à la cessation de service – Allocations spécifiques de fonds **Situation: activité achevée**

Accélérer la constitution des provisions et réserves nécessaires pour couvrir les obligations de dépenses après cessation de service. Il faut reconnaître que la FAO est en avance sur nombre d'autres organismes des Nations Unies sur ce point. (8.18.B)

(8.19) Collaboration entre les organisations basées à Rome – Activités conjointes PAM/FIDA **Situation: activité achevée**

Développer un cadre politique pour des activités conjointes ou coordonnées FAO/PAM/FIDA, fondé sur le principe de neutralité organisationnelle et exploitant les atouts actuels de chaque institution. Il devrait être examiné régulièrement par les organes directeurs concernés. (8.19.B)
